CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 29 juin 2005 à 9 h 30 « Droit à l'information en matière de retraite, choix de départ en retraite et modalités de cessation d'activité»

Document N° 05

Document de travail, n'engage pas le Conseil

Enquête « Choix de départ en retraite – 2004 »

Ipsos / Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
Synthèse
Vendredi 3 juin 2005

©Ipsos Public Affairs

Contacts:

Joachim Soëtard01 41 98 92 82joachim.soetard@ipsos.comFederico Vacas01 41 98 92 99federico.vacas@ipsos.com

Ipsos Public Affairs

S.A.S. au capital de 161 700 euros R.C.S. Paris B 317 839 959 Certifié ISO 9001 BVQI /2003/132450 35, rue du Val de Marne 75628 Paris Cedex 13 - France Tel: + 33 1 41 98 90 00 Fax: + 33 1 41 98 99 19 http://www.ipsos.fr





Ipsos a réalisé, pour le compte du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, une enquête auprès de personnes âgées de 54 à 59 ans, en activité, afin d'évaluer leur état d'esprit dans la perspective d'un départ en retraite. Il s'agissait par ailleurs de mesurer leur degré de perméabilité à des arguments financiers dans l'hypothèse d'un départ en retraite anticipé ou retardé.

Cette enquête a été réalisée en face-à-face, au domicile des personnes interrogées, du 15 janvier au 15 mars 2005, auprès de deux populations distinctes :

- Un échantillon « Régime Général » : 1004 assurés dépendant du Régime Général, interrogés à partir d'un échantillon fourni par la CNAV. Cet échantillon, raisonné, a ensuite été redressé conformément à la structure du fichier CNAV pris dans sa totalité;
- Un échantillon « Fonction Publique » : 400 fonctionnaires de la Fonction Publique d'Etat et Territoriale. Cet échantillon, lui aussi raisonné, a ensuite été redressé sur la base des données disponibles sur cette population.

La note qui suit présente les principaux résultats de cette enquête.

Ipsos Opinion

Fax: + 33 1 53 68 28 28 Fax: + 33 1 53 68 01 91 http://www.canalipsos.com





Les indicateurs socio-économiques : évaluation du patrimoine et du niveau de vie, anticipation des charges futures

L'évaluation du patrimoine et du niveau de vie

51% des salariés et 61% des fonctionnaires se déclarent aujourd'hui propriétaires à part entière de leur logement principal. Environ un cinquième d'entre eux (respectivement 23% et 17%) sont en voie d'accession à la propriété. Enfin 24% des salariés et 18% des fonctionnaires sont aujourd'hui locataires.

A ce premier élément s'ajoute la possession, par la personne interrogée ou son conjoint, de « biens immobiliers, fonciers ou professionnels » autres que le logement principal. C'est le cas d'un tiers des salariés (35%) et de quasiment la moitié des fonctionnaires (47%). Cette proportion s'élève à 54% chez les fonctionnaires les plus âgés.

La moitié des personnes concernées par l'enquête (respectivement 52% et 55%) déclare parallèlement détenir des produits d'épargne à long terme (assurances-vie, obligations, PERP ou autres). Là encore, on notera que les fonctionnaires les plus âgés sont également les mieux pourvus (65%). Ces revenus représenteront, pour un peu plus d'une personne concernée sur 10 (respectivement 17% et 15%), une part « très » ou « assez » importante de leurs ressources une fois en retraite.

Au global, les deux tiers des salariés (67%) et les trois quarts des fonctionnaires (73%) estiment avoir aujourd'hui « suffisamment d'argent pour vivre ». On notera toutefois qu'une part non négligeable de ces deux populations partage le constat inverse. L'anticipation des revenus, une fois en retraite, est quant à elle teintée de pessimisme : une majorité relative des salariés (43%, contre 41%) considère qu'elle n'aura pas suffisamment d'argent pour vivre, une fois à la retraite, et 39% des fonctionnaires font la même analyse. Nous reviendrons plus avant sur ce point.

L'anticipation des charges futures, une fois en retraite

La quasi-totalité des personnes interrogées déclare qu'au moment où elles partiront en retraite, elles auront à assumer la charge de personnes de leur famille, qu'il s'agisse d'une aide financière totale, partielle ou autre que financière.

Dans la très grande majorité des cas, il s'agira d'une aide autre que financière, par exemple liée à la gestion de la vie quotidienne (58% des salariés et 60% des fonctionnaires seront a priori dans cette situation). Mais une part importante de la population (respectivement 31% et 35%) considère qu'elle aura également à assumer une responsabilité financière partielle à l'égard de proches. Pour une personne sur cinq (19%), la prise en charge sera même totale.





Bilan de la période d'emploi

La continuité de la période d'emploi

54% des salariés interrogés ont commencé à travailler entre 1959 et 1966, contre 40% des fonctionnaires pour la même période. L'entrée dans la vie active s'est donc effectuée plus tardivement pour cette population.

Pratiquement la moitié des salariés (40%) ont connu une période de chômage au cours de leur carrière. Pour la moitié d'entre eux (22%), ces périodes, cumulées, n'ont pas excédé un an. En revanche, 18% des salariés ont connu le chômage sur une durée supérieure à 1 an. Les fonctionnaires ont été quant à eux interrogés sur leur vécu d'une période d'« inactivité » au cours de leur carrière. Un quart d'entre eux (27%) déclare avoir été dans ce cas de figure.

Parallèlement, un quart des salariés (25%) et des fonctionnaires (29%) travaillent actuellement ou ont déjà travaillé à temps partiel. Pour la majorité d'entre eux, ce temps partiel « est ou était plutôt choisi », mais 11% des salariés déclarent que ce temps partiel, soit près de la moitié des salariés qui se sont trouvés dans cette situation, était à l'inverse « plutôt subi ».

Pression psychologique et fatigue physique

Plus de la moitié des salariés (59%) et des fonctionnaires (54%) déclarent avoir exercé, au cours des 10 dernières années « un métier psychologiquement usant », dans lequel ils se sentaient « sous pression ». On observe que cette prise de conscience est particulièrement élevée chez les personnes âgées de 57 ans (respectivement 66% et 60%, soit 7 et 6 points de plus que l'ensemble des populations interrogées). Le sentiment d'avoir exercé un métier physiquement pénible ou dangereux est largement plus développé parmi les salariés (36%) que parmi les fonctionnaires (20%).

La stabilité de la situation professionnelle au cours des 5 dernières années

Plus largement, un tiers des salariés (32%) déclare avoir vécu, au cours des cinq dernières années, un changement important dans leur vie professionnelle (promotion, mutation, réorganisation de l'entreprise, changement d'emploi, chômage...). Le bilan qui est dressé par les personnes concernées de ce changement est partagé : pour 43%, ce changement a rendu leur situation professionnelle « meilleure », mais 37% dressent le constat inverse. Enfin 20% considèrent que ce changement n'a eu aucune incidence sur la qualité de leur vie professionnelle.





Si une proportion similaire des fonctionnaires (31%) déclare avoir connu un changement de ce type au cours des cinq dernières années, leur analyse rétrospective est nettement plus positive : 71% des personnes concernées ont tiré profit de ce changement, contre 13% (15% considérant que cela n'a pas eu d'incidence).

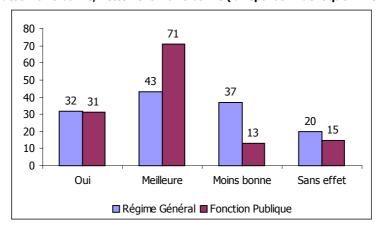
Question 18

Avez-vous vécu un ou plusieurs changements importants dans votre vie professionnelle au cours des 5 dernières années (promotion, mutation, réorganisation de votre entreprise, changement d'emploi) ?

[Réponses « Oui »]

Question 19 (Aux personnes déclarent « oui »)

Suite à ces changements, globalement, votre situation professionnelle est-elle aujourd'hui nettement meilleure, plutôt meilleure, plutôt moins bonne, nettement moins bonne (la réponse « identique » n'était pas suggérée) ?



La satisfaction globale et détaillée à l'égard de l'emploi actuellement exercé

Le niveau de satisfaction quant à l'emploi actuel atteint un niveau comparable au sein des deux échantillons, avec un satisfecit toutefois plus large encore chez les fonctionnaires : 87%, contre 81% chez les salariés. La différence porte en fait sur la proportion de personnes se déclarant « très satisfaites » : 17% des salariés sont dans ce cas, contre 23% des fonctionnaires.

L'évaluation détaillée de l'emploi actuel est toutefois plus contrastée. Si l'ensemble des personnes interrogées s'accorde pour considérer qu'elles ont aujourd'hui de bonnes relations avec leurs collègues (94% des salariés et 98% des fonctionnaires) ou avec leur hiérarchie (respectivement 88% et 93%), les dimensions relatives au salaire, au caractère varié ou répétitif du travail exercé ou encore au fait que cette activité permette d'apprendre des choses sont plus mitigées. Par ailleurs, la perception des salariés diffère de celle des fonctionnaires.





Les salariés reconnaissent majoritairement, mais à un niveau moindre que lorsqu'ils évaluent leurs rapports humains, que le travail qu'ils exercent actuellement est varié (68%) et qu'il leur permet d'apprendre des choses (67%). Parallèlement, les trois quarts d'entre eux (72%) estiment qu'on leur donne les moyens de faire un travail de bonne qualité. La principale critique porte sur la rémunération : une majorité des salariés (51%) estime être mal payée (contre 45%).

Tableau n°1 : Satisfaction globale à l'égard de l'emploi actuel et évaluation détaillée

S/T Satisfaits de leur emploi actuel	Salariés 81%	Fonctionnaires 87%
Bien payé	45%	50%
Mal payé	51%	44%
Varié	68%	76%
Répétitif	32%	24%
Me permet d'apprendre des choses	67%	79%
Ne me permet pas d'apprendre des choses	32%	21%
On me donne les moyens de faire un travail de bonne qualité	72%	63%
On ne me donne pas les moyens de faire un travail de bonne qualité	26%	35%

Remarque : les « sans réponse » ne sont pas présentés dans ce tableau

La perception des fonctionnaires est sensiblement différente. Ils sont plus nombreux que les salariés à considérer que leur emploi actuel leur permet d'apprendre des choses (79%) et qu'il est « varié » (76%). Parallèlement, une majorité d'entre eux (50%) pense être bien payé (contre 44%). Ils se situent sur ce point à l'inverse des salariés. En revanche, seuls 63% des fonctionnaires estiment qu'on leur « donne les moyens de faire un travail de bonne qualité ». Pour rappel, 72% des salariés partageaient ce constat, soit un différentiel des 9 points entre les deux populations.



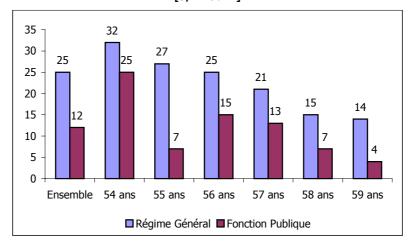


Le niveau de crainte par rapport à l'emploi actuel

Le niveau de crainte par rapport à l'emploi actuel est bien entendu tributaire du statut de la personne interrogée. Un quart des salariés (25%) déclare éprouver des craintes pour son emploi actuel, 10% concédant même avoir beaucoup de crainte à ce sujet. Les principaux concernés sont les salariés âgés de 54 ans (32%), le niveau de crainte déclinant ensuite régulièrement à mesure que l'on s'intéresse aux personnes plus âgées, pour atteindre 14% chez les salariés de 59 ans.

Question 20
Eprouvez-vous des craintes par rapport à votre emploi actuel (licenciement / conditions de travail) pour les années à venir ?

[S/T« Oui »]



Le niveau de crainte des fonctionnaires se situe nettement en deçà. Toutefois, plus d'un fonctionnaire sur 10 (12%) déclare craindre pour son emploi. C'est notamment le cas d'un quart (25%) des fonctionnaires âgés de 54 ans.





L'évaluation de l'état de santé

Interrogés sur leur état de santé « global », les personnes concernées par l'enquête dressent un bilan plutôt positif : 85% des salariés et 92% des fonctionnaires estiment être « en bonne santé ». Toutefois, moins d'un tiers des personnes interrogées considèrent qu'elles sont « en très bonne santé » (respectivement 24% et 31%). On notera sur ce point que les personnes les plus âgées sont également les plus enclines à se considérer en bonne santé, comme le montre le tableau ci-après.

Vous estimez-vous, globalement... [Réponses « En très bonne santé »] 60 56 50 40 33 32 31 30 26 25 20 10 0 Ensemble 54 ans 55 ans 56 ans 57 ans 58 ans 59 ans □ Régime Général ■ Fonction Publique

Question 24 Vous estimez-vous, globalement... [Réponses « En très bonne santé »

Toutefois, l'« auto-évaluation » détaillée de l'état de santé s'avère, elle aussi, plus contrastée. Sur un plan physique, 65% des salariés et 60% des fonctionnaires concèdent ressentir « souvent » ou « de temps en temps » des douleurs physiques. Parallèlement, 56% des salariés et 50% des fonctionnaires déclarent se fatiguer vite « souvent » ou « de temps en temps ».

Tableau n°2 : Evaluation générale et détaillée de l'état de santé

S/T S'estiment en bonne santé	Salariés 85%	Fonctionnaires		
		92%		
Connaissent « Souvent » ou « de temps en temps », les situations suivantes :				
Vous avez des douleurs physiques	65%	60%		
Vous vous sentez nerveux, irritable	62%	59%		
Vous vous fatiguez vite	56%	50%		
Vous vous sentez découragé, abattu	40%	36%		
Vous avez des difficultés à vous concentrer	29%	33%		

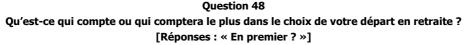


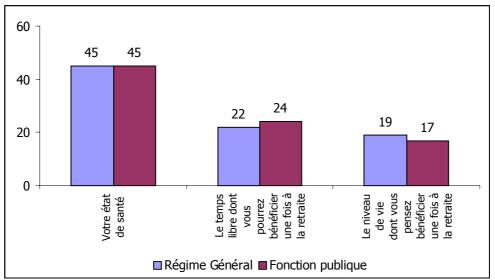


Les faiblesses morales ou psychologiques sont également largement répandues au sein des deux populations. 62% des salariés et 59% des fonctionnaires se sentent « souvent » ou « de temps en temps » nerveux ou irritables. 40% des salariés et 36% des fonctionnaires se sentent « souvent » ou « de temps en temps » découragés ou abattus. Enfin un tiers des personnes interrogées concède avoir des difficultés à se concentrer (respectivement 29% et 33%). On constate donc qu'au-delà d'une perception globale satisfaisante, l'analyse détaillée s'avère largement plus contrastée.

La santé est en tête de la hiérarchie des motivations de départ en retraite

On notera enfin qu'interrogés sur ce qui « compte ou comptera le plus dans le choix » de leur départ en retraite, les personnes interrogées citent en tout premier lieu leur état de santé, devant le temps libre dont ils pourraient bénéficier ou encore le niveau de vie auquel ils pourraient aspirer. Cette hiérarchie est commune aux deux cibles.





On notera par ailleurs que plus des trois quarts des personnes interrogées (73% des salariés et 80% des fonctionnaires) font état d'une activité (culturelle, associative, sportive ou autre) à laquelle ils envisagent de consacrer du temps lorsqu'ils seront à la retraite. Toutefois, la santé demeure un critère déterminant.

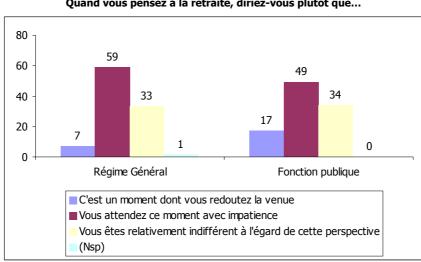




Comment les Français appréhendent-ils, « a priori », la retraite?

La qualification de l'état d'esprit

Plus d'un salarié sur deux (59%) déclare que lorsqu'il pense à la retraite, il attend ce moment « avec impatience », un tiers d'entre eux (33%) se montrant « relativement indifférent à l'égard de cette perspective ». Seuls 7% des assurés du Régime Général déclarent qu'il s'agit d'un moment dont ils redoutent la venue. On notera que les personnes dépendant du Régime Général se montrent sensiblement plus impatientes que les fonctionnaires : 59% contre 49%.



Question 28

Quand vous pensez à la retraite, diriez-vous plutôt que...

L'analyse en profil, s'agissant des deux populations opposées dans leur appréhension du moment de départ en retraite, permet de dresser, schématiquement, deux portraits bien distincts :

Les personnes déclarant redouter le moment de la retraite se recrutent plutôt chez les femmes, les personnes âgées de 59 ans, les personnes divorcées, les personnes qui n'ont pas élevé d'enfants ou, à l'inverse, qui ont eu la charge de 4 enfants ou plus et, parallèlement, des personnes qui ont des craintes plus importantes que la moyenne quant à leur emploi actuel. On discerne ici un profil de personnes pour lesquelles l'activité professionnelle est perçue comme un facteur de socialisation important. Son abandon entraînerait donc une forme de fragilisation de l'individu.





A l'opposé, les personnes déclarant attendre ce moment avec impatience sont principalement des hommes, les personnes les plus jeunes, celles qui déclarent avoir exercé un métier physiquement pénible au cours des 10 dernières années. Ces personnes sont logiquement plus nombreuses à déclarer qu'elles sont prêtes à partir le plus tôt possible, « même si cela signifie un montant de retraite plus faible que prévu ». Ce sont également des personnes qui, dans leur très grande majorité, anticipent positivement l'évolution de leurs revenus une fois en retraite.

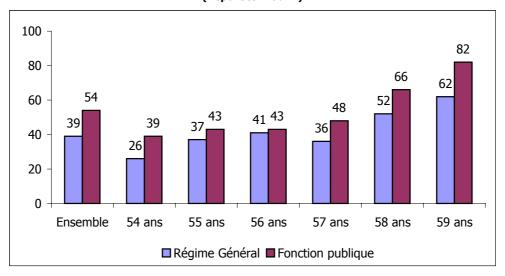
La liberté de choix quant à la date de départ en retraite

Toutefois, le sentiment de pouvoir choisir le moment du départ en retraite n'est pas partagé par tous : seuls 39% des salariés et 54% des fonctionnaires ont ce sentiment. Celui-ci progresse très sensiblement avec l'âge, mais il n'en reste pas moins que le sentiment général est plutôt celui d'une date plus contrainte que choisie. Il sera intéressant de suivre cet indicateur dans le futur.

Question 36

Avez-vous le sentiment de pouvoir choisir le moment où vous partirez en retraite ?

(Réponses « Oui »)







L'évaluation du niveau d'information sur les droits en matière de retraite

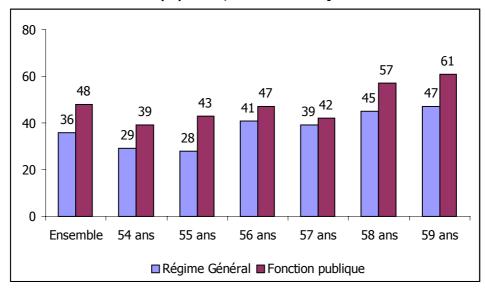
Une large majorité des salariés (63%) se sent mal informée sur ses droits en matière de retraite. Ce sentiment général est commun à l'ensemble des catégories d'âge, mais, logiquement, le sentiment d'être bien informé progresse à mesure que l'on s'intéresse aux populations les plus âgées : il passe ainsi de 29% pour les salariés âgés de 54 ans à 47% chez ceux âgés de 59 ans.

Le sentiment d'être bien informé sur les droits en matière de retraite est par ailleurs plus important chez les fonctionnaires, même si, là encore, une majorité d'entre eux s'estime mal informée : 48% s'estiment bien informés, contre 51%. On notera que, là encore, le sentiment d'être bien informé progresse sensiblement avec l'âge.

Question 36

Personnellement, concernant vos droits en matière de retraite, vous sentez-vous...

(Réponses S/T « Bien informé »]





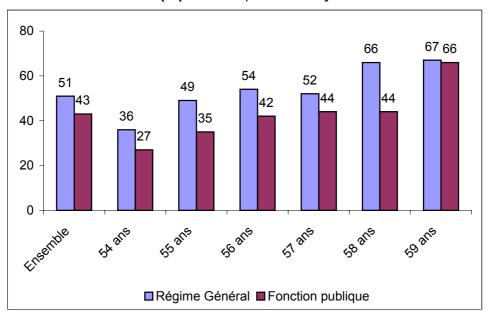


Ce sentiment général de déficit d'information est confirmé par d'autres indicateurs : seul un salarié sur deux (51%) déclare connaître exactement le nombre d'années ou de trimestres validés à ce jour (36% chez les salariés âgés de 54 ans, contre 67% chez ceux âgés de 59 ans), 29% déclarant connaître ce nombre de trimestres de manière « approximative ».

Question 34

Connaissez-vous le nombre de trimestres ou d'années que vous avez validées aujourd'hui ?

(Réponses « Oui, exactement »]



Cette méconnaissance est encore plus importante chez les fonctionnaires : 43% déclarent connaître « exactement » le nombre d'années ou de trimestres validés, 25% « approximativement », mais un tiers d'entre eux -32% - ne sont pas en mesure de répondre à la question posée. Le constat est donc celui d'une large méconnaissance de la situation personnelle, qui tend toutefois à s'atténuer pour les personnes les plus âgées.

Ipsos Public Affairs 1^{er} juin 2005